

Question écrite du 8 février 2017 de M. Amar Madani: «Politique de réinsertion des chômeurs par la Ville de Genève».

La Ville de Genève a signé une convention avec l'Office cantonal de l'emploi à la fin du mois de décembre 2015 pour mesurer l'implication de la Ville dans la politique de réinsertion des chômeurs et la proportion d'engagement des demandeurs d'emploi par celle-ci.

Question:

Est-il possible de connaître le nombre de chômeurs engagés par la Ville ainsi que la proportion d'engagement durant l'année 2016?